

La Balise

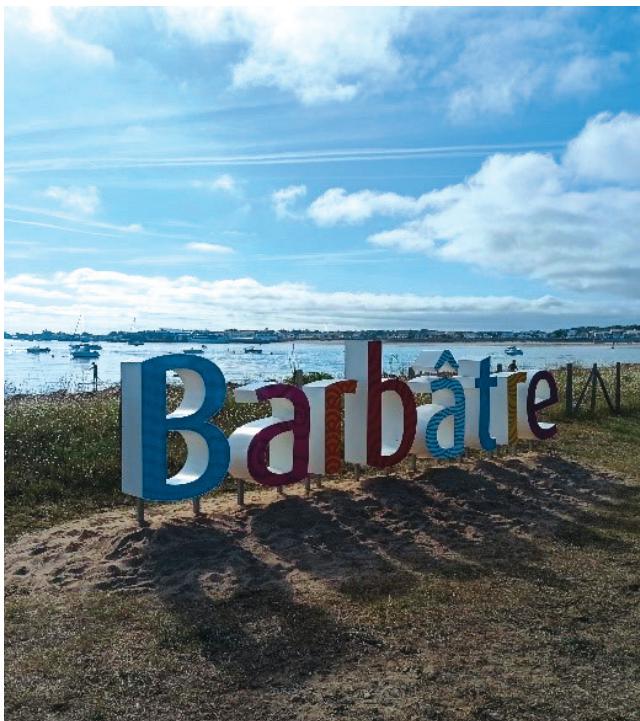
Votre périodique d'information au cœur de la commune.



Barbâtre
ÎLE DE NOIRMOUTIER

N°112

JUIN 2025



SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU MAIRE.....p.3

FOCUS SUR.....p.4-5

- Projet de réaménagement du parc de la Rocterie

MIEUX VIVRE ENSEMBLE.....p.6-11

- Affaires scolaires
- Jeunesse
- Sports
- Solidarité
- Bien vieillir à Barbâtre
- Urbanisme
- Culture

RETOUR EN IMAGES.....p.12-13

QUALITÉ DE VILLE.....p.14-15

- Aménagements
- Voirie Sécurité

VIE MUNICIPALE.....p.16-17

- Personnel communal
- Conseil municipal
- La Bibliothèque
- Budget

VIE ÉCONOMIQUE ET PRATIQUE....p.18-19

- Nouvelles installations
- Hébergement
- Transports
- Portrait

AGENDA.....p.20


Directeur de publication : Mr le Maire Louis GIBIER. **Équipe de rédaction** : Mr le Maire Louis GIBIER, Sylvie GUEGUEN, Anthony HELIGON. **Crédits photos** : Droits réservés **Conception & impression** : Graffocean 16 rue du Boucaud - 85330 Noirmoutier-en-l'Île.
Imprimé sur du papier recyclé



Un été de couleurs et de saveurs.

C'est la belle saison, celle des vacances en famille, entre amis, entre nous tous sédentaires et vacanciers. Un formidable moment pour profiter du soleil, de la lumière exceptionnelle qui inonde notre commune, notre île, nos espaces naturels, notre vie estivale.

Je souhaite vivement que l'été Barbâtrin soit beau, vivant, joyeux, animé, festif, plein de couleurs et de saveurs. Afin de tenter d'oublier un instant la folie de ce monde qui fait peur, qui fait mal, qui dérive.

«BARBÂTRE l'été», une pause attendue, bienvenue, des retrouvailles, des moments simples pour se faire plaisir, faire plaisir autour de nous, à ceux que nous accueillons, que nous aimons. Une commune, bras ouverts sur le pas de la porte de l'île. De beaux symboles d'accueil, le soleil, les fleurs, les sourires, les clichés-bonheur, la fête partout, les marchés, la nature préservée, la magie du Gois, du sable fin à profusion pour se poser et rêver un peu.

La promesse d'un été de belles couleurs et de saveurs. Une palette généreuse des nuances de bleus, de verts, de jaunes, pour se faire, dans la tête, les yeux, sur la toile, des aquarelles de toute beauté. Et dans l'assiette, des produits locaux, sains, de saison, à portée de la main, sur les étals, dans les magasins, dans les restaurants, crêperie, pizzeria et Food truck. Un festival de produits et de saveurs qu'offrent également les nouveaux exploitants dont les élus ont facilité l'installation afin de compléter l'offre insulaire et que tout le monde y trouve son compte.

Barbâtre, dans le cadre du Plan Alimentaire territorial communautaire, désire prendre toute sa place afin de participer au mieux produire sur le territoire, à la marche vers la diversification, l'authenticité, la qualité, le manger mieux et équilibré. Le parcours des saveurs de l'été passe par les magasins locaux ouverts toute l'année dans le centre-ville, la cueillette du Gois, le potager de Morgan dans la plaine, les patates à la ferme de Philippe, la cabane des produits de la mer, et la toute récente pépinière «Les Petits Pas» chemin des billettes, qui propose des plants de légumes, de fruits, les succulentes et aromatiques, destinés à vos jardins particuliers pour se lancer à jardiner chez soi.

Un été à croquer à belles dents, à savourer de ce qu'il offre de beau et de bon. Ce sont tous les plaisirs que je vous souhaite de partager chez nous.

Délicieux été à tous.

Louis GIBIER,
Maire de Barbâtre



La Pépinière Les Petits Pas



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DE LA ROCITERIE

Un parc central repensé pour demain

En plein cœur de notre bourg, le parc de la Rocterie s'apprête à connaître une transformation d'envergure. L'objectif : offrir à tous un espace de nature apaisant, plus accueillant, plus accessible, et surtout, plus respectueux de l'environnement.

Pourquoi ce projet ?

Le parc de la Rocterie joue un rôle clé dans la vie locale, il relie des équipements majeurs comme la mairie, l'église, la médiathèque, la maison de santé, la résidence autonomie, et constitue un lieu de passage, de détente et de rencontre. Mais aujourd'hui, son aménagement ne répond plus aux usages ni aux enjeux actuels : trop minéral, peu lisible, peu valorisé... il mérite un vrai coup de frais !

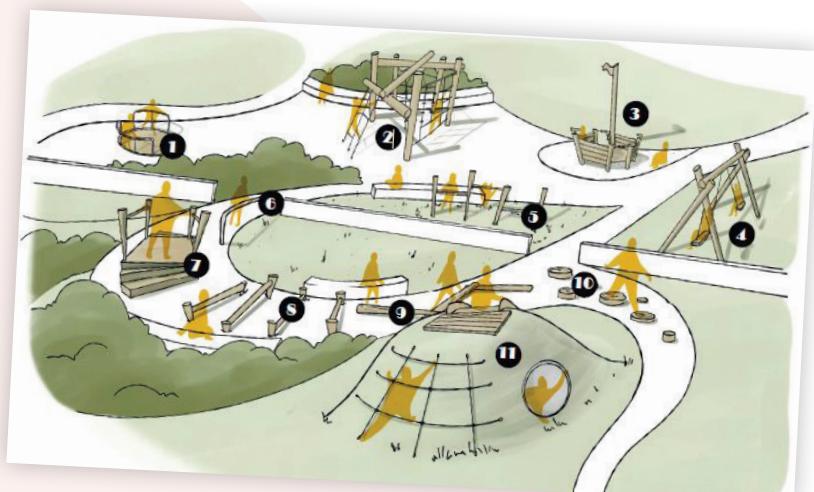
Ce qui va changer

- Désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration naturelle de l'eau de pluie
- Plantations diversifiées pour créer des îlots de fraîcheur et favoriser la biodiversité
- Gestion douce des eaux pluviales
- Circulations repensées pour relier tous les secteurs du parc
- La création d'espaces de détente, de promenade et de lien social, en prenant en compte les usages et les publics du secteur (résidence autonomie, école, maison de santé).

Un jardin thérapeutique en lien avec la résidence autonomie

Un jardin des sens pensé pour tous les publics

Le futur parc intégrera un véritable jardin des sens, imaginé comme un espace de découverte, de détente et de bien-être accessible à tous. Il s'agira d'un parcours végétal où les textures, les senteurs, les couleurs et les sons seront au cœur de l'expérience, pour éveiller les sens et favoriser la reconnexion à la nature. Ce jardin des sens comprendra notamment un volet thérapeutique, en lien étroit avec la résidence autonomie située sur le site. Il offrira ainsi aux résidents un espace apaisant et adapté, propice au soin, à la promenade et aux rencontres, tout en étant ouvert à l'ensemble des habitants. Ce sera également un lieu de convivialité et d'animations, favorisant les échanges intergénérationnels et les moments partagés au sein du cœur de bourg.



FOCUS SUR



Une attention particulière pour les plus jeunes

Le projet intègre également des cheminements doux, une requalification des accès et la préservation d'espaces pouvant accueillir des activités scolaires ou périscolaires. La directrice de l'école a été informée de la démarche.

Combien ça coûte ?

Le coût estimé du projet est de **503 467,10 € HT**. La commune sollicite plusieurs co-financements :

- Fonds de concours de la Communauté de communes
- Fonds de soutien du Conseil départemental
- Fonds Vert de l'État
- Et d'autres aides spécifiques à la biodiversité



Et maintenant ?

L'avant-projet a été validé par les élus. Le démarrage des travaux est envisagé pour début 2026 pour une durée estimée à six mois.

Ce projet transformera durablement et positivement le cœur de notre commune. Plus vert, plus frais, plus vivant !



Ces images sont des documents prévisionnels et non le projet définitif.

Affaires scolaires

Retour sur le Voyage scolaire dans les Pyrénées.

Les élèves du CP au CM2 sont partis en classe de découverte du 17 au 21 mars 2025 à Lescun dans les Pyrénées Atlantiques. Ce projet a pu se concrétiser grâce aux subventions de la Mairie, l'Association des Parents d'Elèves et l'Amicale laïque. L'équipe pédagogique remercie chaleureusement l'ensemble des partenaires pour la réussite de ce projet. Au-delà de la découverte d'un paysage méconnu, les enfants ont su s'entraider, se dépasser physiquement, et aussi découvrir la vie en collectivité. Le séjour fut aussi une découverte culinaire pour certains. Les repas faits maison par le cuisinier Franck étaient délicieux. Les enfants ont pu manger du chou farci, un gratin de patates douces, du riz au lait aux zestes d'orange, et un fabuleux mille-feuilles. La randonnée de 7 km fut l'occasion de monter à 1550 m d'altitude jusqu'à La Cabane de l'Ardinet, petite bergerie, tout en traversant la forêt de Lescun, avec des hêtres et des sapins. Les enfants ont aussi fabriqué du fromage. Pas facile de mettre les mains dans le lait caillé pour certains ! Les enfants étaient ravis de rencontrer Camille la bergère qui nous a partagé sa passion pour ses brebis, ses chèvres, et ses fromages. La découverte du biathlon connut un vif succès, en mêlant parcours de course à pied près du gîte et tirs à la carabine laser.



La Grande Lessive de mars 2025

Dans le cadre de l'opération nationale La Grande Lessive, l'école a exposé les œuvres des enfants sur le thème « Un papier, des papiers, vos papiers » lors des portes ouvertes du samedi 29 mars, dans la cour et à l'intérieur de l'école. De nombreuses familles se sont déplacées pour admirer les créations de tous les élèves, qui étaient fiers de montrer et d'expliquer les techniques artistiques.

À noter dans vos agendas

Fête de fin d'année : le vendredi 27 juin 2025 à partir de 17h dans le parc de la Rocterie

Rentrée scolaire : le lundi 1er septembre 2025

Inscriptions toute l'année à ce.0850610b@ac-nantes.fr ou au 02 51 39 63 78

Les mercredis matin, place à la créativité et au sport pour les enfants !



Depuis la rentrée, l'accueil de loisirs « Les Petits Cagnots » propose aux enfants à partir de la Grande Section des ateliers thématiques tous les mercredis matin. De 9h30 à 12h, pendant 1h30 chacun, petits artistes et grands sportifs en herbe explorent une palette d'activités variées : customisation de T-shirts et sacs à dos, créations en feutrine, sculptures en papier mâché, ateliers d'expression corporelle, théâtre, jeux sportifs... Il y en a pour tous les goûts ! Pour participer, l'inscription est obligatoire pour chaque période, c'est-à-dire entre deux vacances scolaires (soit environ six mercredis). Un fonctionnement qui permet aux enfants de s'investir dans des projets au long cours et aux animateurs d'assurer un suivi de qualité.

DES TARIFS ACCESSIBLES GRÂCE AU SOUTIEN DE LA COMMUNE

Consciente de l'importance de ces temps d'éveil, la commune de Barbâtre prend en charge 50 % du coût des ateliers. Par exemple, pour une période de cinq séances et pour un Quotient Familial compris entre 1101 et 1400, la participation des familles s'élève à seulement **19,27 €**, soit **3,85 € par matinée**.

Depuis janvier 2025, les inscriptions se font exclusivement en ligne via le Portail Famille de l'Amicale Laïque de Noirmoutier, facilitant ainsi la démarche pour les familles.

Des mercredis matin ludiques, éducatifs et accessibles pour tous : une belle opportunité pour les jeunes Barbâtrins de développer leur créativité et leur énergie !

<https://amicale-noirmoutier.portail-familles.app/>



Maison des adolescents

Depuis janvier 2023, un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement dédié à l'adolescence est à disposition des jeunes et de leur famille. Espace de conseils et d'échanges animé par une professionnelle de la Maison Départementale des Adolescents, il peut notamment permettre de faire part de questions et/ou de difficultés telles que problème de communication, scolarité, dépendance... Comme les communes de Noirmoutier-en-l'Île et de la Guérinière, Barbâtre participe au financement pour la pérennité de cette action.

→ *Les mercredis des semaines impaires de 9h30 à 17h30, à l'espace consultation, face à l'Espace Grain de Sel. Prise de rendez-vous directement auprès de la Maison des Adolescents au 02.51.62.43.33*



Sport

Les jeunes gymnastes de « Sports et Plaisirs » brillent en compétition

De février à mars 2025, les gymnastes de l'association Sports et Plaisirs de Barbâtre ont porté haut les couleurs de la commune lors des compétitions de gymnastique rythmique organisées par la Fédération Française de Gymnastique (FFG).

En Coupe Formation, Lola, Maely, Louise et Lya ont réussi leur première étape lors de la compétition départementale à Saint-Hilaire-de-Riez, décrochant les points nécessaires pour l'obtention du diplôme de la Coupe Formation niveau 2. Ce programme de préparation est essentiel pour les plus jeunes gymnastes, qui y développent les bases techniques et physiques de la discipline. La deuxième étape est prévue en mai.

En Ensemble Régional 13 ans et moins, Syriel, Lili, Anouk, Lya, Elyne, Chloé et Julia ont terminé 2es lors de la compétition départementale, puis 6es à la compétition régionale d'Angers.

Enfin, en Duo Régional toutes catégories, Maud et Sarah se sont distinguées avec une 1e place au niveau départemental et une 5e place au régional.

Leurs entraîneurs, Christèle Chenais et Dany Lecompte, se disent très fières des progrès réalisés par toutes les gymnastes, qu'elles soient en compétition ou en loisirs.

Toutes les équipes se préparent désormais pour leur ultime rendez-vous de la saison : le gala de gymnastique rythmique, qui aura lieu le 21 juin 2025 à Saint-Hilaire-de-Riez.



Solidarité

Plan canicule

Dans le cadre du Plan Canicule, activé le 1er juin dernier, la commune et le CCAS se mobilisent pour porter attention aux personnes les plus vulnérables. Si une vague de chaleur devait se produire, elles seraient contactées par des élus et des bénévoles afin d'éviter les risques qu'elles encourent comme la déshydratation, l'hyperthermie et de s'assurer qu'elles ont à disposition tout ce dont elles ont besoin.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SUIVI ?

Pour bénéficier de ce suivi, c'est très simple ! Il suffit de s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables par mail, par téléphone, par courrier, en ligne via la page d'accueil du site internet de la commune ou directement au CCAS.

QUI PEUT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile ;
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées reconnues inaptes au travail

Au-delà du risque canicule, ce registre est susceptible d'être utilisé en cas d'autres risques : climatiques, sanitaires... Il constitue un outil essentiel pour que la commune et le CCAS puise être solidaire envers les plus fragiles quelles que soient les circonstances.

Les Pompiers de Barbâtre recherchent des bénévoles !

Le centre de secours de Barbâtre a besoin de renfort. Si vous souhaitez vous engager au service de votre commune, rejoindre les pompiers volontaires est une belle manière d'agir concrètement pour la sécurité de tous.

Aucune expérience préalable n'est nécessaire — formation assurée !

Renseignements auprès de Esteban Dos Santos à esteban.dossantos@sdis-vendee.fr ou au 06.20.18.38.02.

CENTRE DE SECOURS DE BARBÂTRE

Sapeur-pompier

Pourquoi pas VOUS ?

- Vous avez entre 18 et 50 ans ?
- Vous avez une activité (temps complet /mi-temps / temps partiel / travail posté / travail de nuit / saisonnier...) qui vous libère du temps ?
- Envie d'action ?
- Envie de vous sentir utile ?
- Envie de développer de nouvelles compétences ?
- Envie de rejoindre une équipe motivée ?
- Envie de vous intégrer sur la commune ?

CONTACTEZ-NOUS !
NOUS AVONS
DES PROJETS

Bien vieillir à Barbâtre

La vie à la résidence autonomie la Rocterie

Après les festivités de fin d'année pendant lesquelles les résidents ont pu partager de bons moments de convivialité avec des personnes extérieures (atelier chocolats de Noël, goûters dansants, spectacle...) la vie a repris son cours à La Rocterie.

Dès le mois de janvier, les bénévoles de la bibliothèque sont revenus à La Rocterie pour les ateliers **Lecture en musique** ; grands classiques, poèmes ou chansons interprétés par les lecteurs et sublimés par Philippe NIAY et ses instruments (accordéon, piano...).

Si vous souhaitez participer à cette animation proposée par la bibliothèque de Barbâtre c'est tous les 3^{es} mardis du mois à 14h45 à La Rocterie (excepté Juillet et Août).

Fin janvier les résidents ont également célébré le nouvel an Chinois avec un repas à thème partagé avec les enfants du centre aéré dans un décor de lanternes. Au menu, nems aux légumes, émincé de porc au caramel, poêlée de légumes et riz cantonais proposé par le Chef Fabrice Rousseau. Tout le monde portait fièrement son chapeau traditionnel chinois confectionné par les résidents.

Après les crêpes de la chandeleur, les résidents ont fêté le temps de l'amour en créant de belles cartes d'amitié distribuées le jour de la Saint Valentin.



Les yeux en ont eu aussi plein la vue avec les beaux bouquets de jonquilles confectionnés avec les bénévoles pour l'arrivée du printemps (Art Floral proposé une fois par mois).

Un autre grand événement a eu lieu lors de ce 1er trimestre, il s'agit des élections des représentants du Conseil de Vie Sociale. Cette instance consultative permet à chacun de s'investir dans la vie de l'établissement et de participer activement à l'amélioration de la qualité de son fonctionnement. Pour vivre ce moment important dans la vie citoyenne de La Rocterie, rien n'a été laissé au hasard, isoloir et urne pour un vote à bulletin secret en bonne et due forme.



La Rocterie est un lieu ouvert vers l'extérieur. Plusieurs ateliers nutritions ont été menés dans l'établissement par les diététiciennes du territoire, en partenariat avec la Communauté de communes de Noirmoutier ou la MSA. Ces ateliers permettent aux personnes extérieures comme aux résidents de bénéficier d'informations ludiques proposées par des professionnels pour être acteur de leur bonne santé.

Avec les beaux jours, les résidents peuvent également profiter des bénévoles pour les accompagner en balade avec les Joëlettes, toujours un bon moment de partage et de convivialité.

À la Rocterie on ne s'ennuie pas ! Au-delà de ces événements, il y a des activités tous les jours, jeux de société pour certains, belote pour d'autres, loto qui rassemble tout le monde, la pétanque pour les beaux jours, la chorale créée par les résidents eux même, la gym douce tous les vendredis pour se maintenir en forme ou encore le ciné Rocterie tous les samedis après-midi sans oublier les sorties à l'extérieur.

Pour tout renseignement sur les repas servis à La Rocterie ou les animations, vous pouvez contacter la résidence au 02.51.39.42.10



d'un temps de bien être lors des séances de sophrologie.

L'atelier sophrologie est proposé tous les 15 jours, le lundi à 15h.

En mars, le carnaval s'est invité à La Rocterie, outre les délicieux foutimassons du mardi gras, les résidents ont eu la chance d'accueillir deux chorales de l'île. Un moment festif appréciés de tous.

Les papilles étaient également en fête avec le menu Brésilien : Salpicão, Ajiaco de Poulet et riz safrané et Pudim de leite en dessert.

Urbanisme

Un Service ADS Mutualisé sur l'île de Noirmoutier : Composition et Missions

Le Service Autorisation du Droit des Sols (ADS) mutualisé, en charge de l'instruction des demandes d'urbanisme pour trois communes de l'île, L'Épine, La Guérinière et Barbâtre

Une équipe dédiée à l'écoute des communes

Le service est composé de :

- 1 responsable de service,
- 3 instructeurs,
- 1 agent d'accueil et de secrétariat.

Des missions précises au service des administrés et des communes

Le service ADS mutualisé assure l'instruction des dossiers d'urbanisme dans le respect des délais et des réglementations en vigueur. Il intervient notamment pour :

- Vérifier la **complétude des dossiers** dès leur réception ;
- Proposer au Maire de la commune concernée, si nécessaire, une **notification de pièces manquantes**, une **majoration ou une prolongation de délai**
- Procéder à l'**analyse technique** des dossiers en fonction des règles d'urbanisme en vigueur et des éléments fournis par la commune ;
- **Lancer les consultations des services compétents** (hors Architecte des Bâtiments de France) et recueillir leurs avis ;
- Rédiger un **projet de décision motivé** prenant en compte l'ensemble des règles et avis reçus, à transmettre à la commune :
 - **Les Déclarations Préalables (DP)** et **les Certificats d'Urbanisme d'information (CUa)**,
 - **Les Permis de Construire (PC)** et **Certificats d'Urbanisme opérationnels (CUb)** ;
- Accompagner les communes en cas de **recours préfectoraux** dans le cadre du contrôle de légalité.



Alain Cieren
Adjoint chargé de l'urbanisme et du foncier

Grâce à cette mutualisation, les communes bénéficient d'un service structuré, expert, et à l'écoute de leurs besoins.



Des types de demandes variés

Le service ADS mutualisé instruit notamment les demandes suivantes :

- Permis de Construire (PC),
- Permis d'Aménager (PA),
- Permis de Démolir (PD),
- Déclarations Préalables (DP),
- Certificats d'Urbanisme informatifs (CUa) et opérationnels (CUb),
- Modifications, prorogations, transferts ou retraits de décisions.

Un accompagnement individualisé pour les communes

Au-delà de l'instruction, le service mutualisé conseille et soutient les communes dans leurs démarches urbanistiques, notamment :

- Mise en œuvre des **procédures réglementaires**,
- **Prévention et gestion des recours** (gracieux ou contentieux),
- Appui lors des **avant-projets**,
- Suivi de la **cohérence des documents d'urbanisme**.

PPRL de l'île de Noirmoutier : où en est-on ?

La révision du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de l'île de Noirmoutier, piloté par l'État, est en cours sur l'île de Noirmoutier. Ce document vise à limiter l'exposition des biens et des personnes aux risques de submersion marine.

Après une phase d'analyse des aléas et des enjeux, des cartes provisoires ont été partagées avec les communes. Des échanges réguliers ont lieu entre les services de l'État et les élus pour ajuster le projet.

Les étapes à venir via le lien suivant :
<https://pprl-iledenoirmoutier.fr/suivre/>

La commune de Barbâtre reste attentive au dossier et informera ses habitants au fil de son avancement.

Pour en savoir plus, rendez vous sur
<https://pprl-iledenoirmoutier.fr/>

Contactez le Service ADS Mutualisé :
service-ads@urbanismemutualise.fr

RAPPEL Troubles de voisinage : bruits créés par des comportements anormaux (encadré)

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse, ...) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

TAPAGE NOCTURNE

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit répétitif, intensif, qui dure dans le temps, intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par :

- Des individus (cri, chant, ...)
- Des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, ...)
- Des animaux domestiques (abolements...)

En journée, le bruit peut également causer un trouble anormal de voisinage et être considéré comme une nuisance dans certains cas.

*Pour tout savoir sur les troubles de voisinage, rendez-vous sur
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>*

Horaires de fermeture des bars et tapage nocturne

Afin de préserver la tranquillité publique, il est rappelé que les bars doivent respecter les horaires de fermeture en vigueur, soit 2h du matin, définis par arrêté Préfectoral n°25/CAB-BSIPA/417. La municipalité insiste également sur la nécessité de limiter les nuisances sonores nocturnes, notamment dans les espaces publics et aux abords des habitations.

Culture

Un nouvel écrin pour la culture : le Moulin de Revers accueille un spectacle estival



Cet été, la commission culture investit un lieu inédit pour offrir aux spectateurs une expérience artistique unique en pleine nature. **Le mercredi 27 août à 21h, le Moulin de Revers**, théâtre de verdure naturel, servira de cadre exceptionnel à un spectacle qui promet d'émerveiller le public. Niché au cœur d'un écrin de verdure, dans la forêt domaniale de

Barbâtre, ce site chargé d'histoire offre un décor pittoresque avec les ruines du moulin en toile de fond. Ce choix d'emplacement illustre la volonté de valoriser le patrimoine local tout en proposant des événements culturels en symbiose avec la nature. **Le spectacle Suuij avec Juliette DIVRY**, invite le public à redécouvrir la magie du spectacle vivant dans un cadre hors du commun.

Sylvie Guéguen

1^{ère} adjointe

Rendez-vous donc le 27 août à 21h au Moulin de Revers (Camping des Onchères) pour une soirée qui s'annonce inoubliable.

PAROLE D'ÉLUE



Entre couleurs et lumières, les expositions de l'été

Tout au long de l'été, du 30 juin au 31 août, les salles des Bourguignottes 1 et 2 ainsi que la salle Océane accueilleront une vingtaine d'expositions. Peinture, aquarelle, pastel ou sculpture : une grande diversité d'œuvres et de styles à découvrir chaque semaine

RETOUR EN IMAGES

VŒUX DU MAIRE

Mardi 7 janvier

Salle de restauration du centre de vacances Miléade



SPECTACLE AVEC CES GENS-LÀ !

Samedi 22 février

Salle des Oyats



LA NUIT DE LA LECTURE

Janvier

Salle Océane



LE CANON

Mars

Déplacement du canon du parc de la Mairie sur le secteur de la Berche



SAINTE BARBE

Samedi 18 janvier

Rue des Sapeurs-Pompiers



FRESQUE

Avril

Préparation du mur pour la nouvelle fresque pour les 10 ans de la rue Marmaille, par les services techniques



RETOUR EN IMAGES

CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 19 avril

Parc de la Roterie



RÉSIDENCE AUTONOMIE

Samedi 17 mai

Inauguration de la Résidence Autonomie La Roterie



JOURNÉE AU JARDIN

Dimanche 11 mai

Parc de la Roterie



DÉCORATIONS RUE DU CENTRE

Fin mai

Installation des décos Rue du centre, par les services techniques



ATELIERS INTER-GÉNÉRATIONNELS

Jeudi 15 mai

Avec l'association Ayekan



LA RUE MARMAILLE

Samedi 7 et dimanche 8 juin

Le festival La Rue Marmaille fête ses 10 ans
- Parc de la Roterie



Aménagement

Démolition au 74 rue du Centre à Barbâtre

Des travaux de démolition sont en cours au 74 rue du Centre. Cette opération vise à dégager l'espace pour un futur projet communal, dont les contours sont en cours de définition.

Ce qui constitue la première tranche des travaux d'aménagement se déroule selon le calendrier prévu et devrait être achevé fin juillet probablement courant avril. Une fois les gravats évacués, l'espace sera clôturé afin d'assurer la sécurité des riverains et des passants.

La municipalité tient à rassurer les habitants quant à la durée et aux éventuelles nuisances liées aux travaux. Tout est mis en œuvre pour minimiser les désagréments et assurer une exécution rapide et efficace du chantier.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience durant cette période. La commune s'engage à les tenir informés de l'évolution du projet à venir sur cet espace.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Pôle Développement Territorial.



Avancée des travaux d'aménagement : un nouveau visage pour la rue du camping du Midi



Les travaux d'aménagement de la rue du camping du Midi, par l'entreprise Charrier sont désormais achevée, marquant une avancée significative dans l'amélioration des infrastructures locales.

Les poteaux en bois sont destinés à protéger la bande piétonne du côté sud, à l'image de ce qui a été réalisé avenue de l'Océan. Une fois cette étape terminée, l'entreprise Charier est intervenue pour rénover la chaussée entre l'entrée du camping et la cale permettant d'accéder à la plage.

Dans une volonté d'optimisation et d'intégration paysagère, les cheminements et stationnements réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aux services de secours et aux agents techniques ne seront pas bitumés. Ils seront aménagés en tout-venant calcaire de couleur sable, garantissant une meilleure harmonie avec l'environnement. De plus, des range-vélos ainsi que des poubelles de tri seront installés afin de favoriser des déplacements doux et une gestion responsable des déchets.

Ces aménagements successifs témoignent d'un engagement fort en faveur de la sécurisation et de l'amélioration du cadre de vie, tout en respectant l'identité naturelle du site.

Un nouvel élan pour les services techniques

Le chantier avance bien sur le site du parc d'activités de la Gaudinière. Le Centre technique communal sera bientôt achevé et deviendra opérationnel fin 2025. La collectivité a réalisé un fort investissement financier pour améliorer les conditions de travail des agents. Ce sera un bel outil au service des agents des services techniques. Les équipes bénéficieront de plus de confort, de sécurité et d'efficacité, grâce à des moyens plus adaptés et plus fonctionnels pour accomplir leurs tâches quotidiennes au service des élus et de la population. Des garages ont été pensé afin de ranger, protéger et sécuriser tous les véhicules et les gros matériels. Un espace bureau a été prévu, accompagné de vestiaires, de sanitaires et de rangements pour améliorer le quotidien des agents. Le bâtiment repose sur des fondations spéciales, conçues en conformité avec les règles du PLU et du PPRL.



L'arrivée du nouveau Directeur des Services, fin mars, l'achat de nouveaux camions-bennes et bétonnière, sont autant de bonnes nouvelles en ce début d'année 2025, pour un service toujours amélioré qui satisfasse les attentes du conseil municipal et des Barbâtrins.

Sécurité routière : des aménagements pour une circulation apaisée

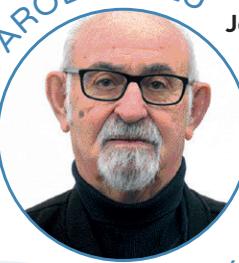
La commune poursuit ses actions en faveur de la sécurité routière avec plusieurs mesures destinées à améliorer le partage de la voirie et la protection des usagers.

Priorités dans la rue de la Cure

Des ajustements ont été réalisés pour mieux réguler la circulation dans la rue de la Cure. Il est rappelé aux automobilistes de respecter scrupuleusement les règles de priorité mises en place afin de fluidifier le trafic et de garantir la sécurité de tous, notamment des piétons et des cyclistes.



PAROLE D'ÉLU



Jean-Maurice Fouasson
Adjoint délégué à la voirie
et aux réseaux.

La municipalité rappelle à chacun l'importance de la vigilance et du respect des règles pour assurer une circulation harmonieuse et sécurisée pour tous.

Rappel : interdiction de stationner sur les trottoirs

La municipalité tient à rappeler que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Cette règle vise à garantir la libre circulation des piétons, notamment des personnes à mobilité réduite et des familles avec poussettes. Des contrôles seront effectués afin de veiller au respect de cette interdiction.



Personnel communal



Arnaud RONGERE
ASVP d'avril à septembre



Dylan SINNÉMA
Responsable des services techniques



Lucile MATHIEU
Directrice de la communication, de la culture et de la vie associative



Louise GRAVELEAU
Stagiaire, d'avril à août, service culture et communication

Conseil municipal

Le 31 mars 2025, le Conseil Municipal s'est réuni pour prendre une décision sur une demande de permis exclusif de recherche de sables siliceux marins et des autorisations domaniale et d'ouverture de travaux de recherche pour une durée de 5 ans pour le groupement d'intérêts économique Loir Grand Large. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré a émis un avis défavorable.

La Bibliothèque

La Bibliothèque de Barbâtre : horaires d'été et nouveautés ludiques !

Cet été, la Bibliothèque de Barbâtre adapte ses horaires pour mieux vous accueillir pendant la période estivale. À compter du mardi 1er juillet et jusqu'à la fin du mois d'août, les horaires seront les suivants :

- **Mardi : 10h – 12h**
- **Mercredi : 15h30 – 18h30**
- **Samedi : 9h – 12h**

Mais ce n'est pas tout ! La bibliothèque enrichit son offre et vous invite à profiter d'un nouvel espace de détente et de convivialité. Sur simple présentation d'une pièce d'identité et de la carte de la Bibliothèque, vous pourrez désormais emprunter des **jeux d'extérieur** pour petits et grands : mölkky, palets, pétanque... Ces jeux peuvent être utilisés librement **dans le jardin de la bibliothèque**, idéal pour partager un moment en famille ou entre amis.



Nouveauté également à l'intérieur : **un petit fonds de jeux de société pour enfants** fait son apparition ! Puzzles, memory, « Qui est-ce ? »... Ces jeux sont proposés **en prêt** dans les mêmes conditions que les livres : **2 jeux maximum par carte d'abonné ou par famille, pour une durée de 4 semaines**.

La bibliothèque continue ainsi de se réinventer pour devenir un lieu de vie, de culture... et de jeu !

Budget

Les prévisions budgétaires 2025 s'inscrivent dans un contexte économique marqué par la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques.

Le 31 mars 2025 le budget prévisionnel 2025 a été présenté au Conseil Municipal.



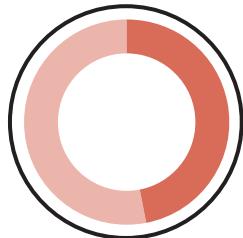
Catherine Coeslier
L'équilibre de ce budget est crucial pour assurer la stabilité économique de notre commune et pour répondre aux besoins de nos citoyens.

Le budget d'une commune se structure en deux sections distinctes :

D'un côté, la **section de fonctionnement** qui correspond à la gestion des affaires courantes de la collectivité.

De l'autre, la **section d'investissement**, qui correspond aux achats mobiliers et immobiliers ainsi qu'aux études et travaux portés par la collectivité.

Un budget 2025 global de
8,1 M€



3,8 M€
en fonctionnement

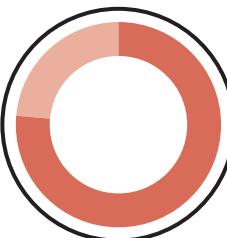
4,3 M€
en investissement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux

PRÉVISIONS 2025 DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et quotidienneté ; la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Dépenses réelles d'investissement
1 640 800€



1 256 800€
en investissement

384 000€
Remboursement du capital de la dette

PRÉVISIONS 2025 DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 3 137 300 €

Ressources propres : dotations aux amortissements et virement de la section de fonctionnement

545 400€

Excédent de fonctionnement capitalisé
554 810€

FCTVA - Taxe d'aménagement
241 000€

Emprunt
928 255€

Solde de la section d'investissement reporté
438 534€

388 000 €

Autres ressources [cession d'actifs]

41 000€

Subvention d'investissement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 4 313 800 €

Charges courantes
1 590 000€

Atténuations des produits
442 000€

Charges financières
107 000€

Opération d'ordres (amortissement d'immobilisation)
180 000€

1 415 000€
Charges de personnel

204 000€

Charges de gestion courante

10 000€

Charges spécifiques

365 400€

Virement à la section d'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 4 313 800 €

Produits des services et du domaine

804 500€

Fiscalité locale

2 651 500€

Dotations et subventions

646 000€

Atténuations de charges (remboursement de salaires)

60 000€

108 800€

Impôts et taxes

79 000 €

Autres produits de gestion courante

Nouvelles installations

COMMERCES



LE BUREAU DE TABAC PRESSE

est repris par Sophie et Christophe MELET
45 rue du Centre, 85630 Barbâtre
📞 02 51 39 62 96



LA CABANIÈRE

Comptoir Marin
75 rue du Centre, 85630 Barbâtre
📞 07 44 97 16 12
lacabaniereno@gmail.com



THOM POUSSÉ PAYSAGE

Entretien et création de jardin
60 rue des lys 85630 BARBÂTRE
📞 06 50 81 63 32
thompoussepaysage@gmail.com



CABINET DE PSYCHOMOTRICITÉ

Avec Lorène CHAMPIER et Sarah GAUTHIER
(Salle d'attente commune avec le cabinet d'ostéopathie de Mme Borie-Faure)
63 chemin de la Barre Raguideau,
85630 BARBÂTRE
📞 06 26 41 51 65

Hébergement

La Commune de Barbâtre annonce la location de nouveaux appartements communaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'accès au logement, la commune de Barbâtre a le plaisir d'annoncer la mise en location de 3 nouveaux appartements communaux. Situés au 1 rue du Centre, à l'étage du bâtiment appelé Maison Belet, ces 3 T2 offrent une opportunité idéale pour la vie à l'année.

- Un emplacement privilégié
- Au cœur de Barbâtre, ces appartements offrent un accès facile aux commerces et services. La proximité avec la plage en fait des lieux de résidence particulièrement attractifs.
- Des loyers accessibles

La commune de Barbâtre poursuit sa volonté d'offrir des logements à des loyers accessibles pour permettre à tous et toutes de mener à bien leur projet de location.



Transports

Mob'île, le transport à la demande

VOTRE MOBILITÉ SUR L'ÎLE DE NOIRMOUTIER, SIMPLIFIÉE ET ACCESSIBLE À TOUS !

Découvrez les nouvelles formules du transport à la demande de l'île de Noirmoutier. Avec Mob'île, l'intercommunalité vous propose une nouvelle façon de vous déplacer sur le territoire, à la fois **gratuite, pratique, flexible et respectueuse de l'environnement**. Nos véhicules adaptés et 100%

électriques garantissent des trajets confortables et écologiques pour tous vos déplacements. Que ce soit pour vos trajets quotidiens : un rendez-vous médical, un déplacement dans votre club associatif, notre transport à la demande est là pour vous simplifier vos déplacements sur l'île. **Avec Mob'île, profitez pleinement de l'île sans contrainte de mobilité. Inscrivez-vous dès maintenant au service !** Renseignements auprès de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier 02.51.35.89.89. ou cdc-iledenoirmoutier.com

Gratibus de l'île

Facilitez vos déplacements durant l'été avec notre réseau de bus gratuit ! Un moyen de transport doux et alternatif pour vous déplacer et séjourner sur l'île de Noirmoutier sans votre voiture. Avec le Gratibus

de l'île, laissez votre voiture au repos ! En service uniquement l'été. Renseignements auprès de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier 02.51.35.89.89. ou cdc-iledenoirmoutier.com

L'Île d'Yeu

BARBÂTRE <> YEU



JUILLET 2025

		AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU	
		mar. 01			
		mer. 02			
		jeu. 03			
		ven. 04			
		sam. 05			
10h00	18h15	dim. 06	09h00	17h15	
10h45	18h15	lun. 07	09h45	17h15	
11h45	18h00	mar. 08	10h45	17h00	
		mer. 09			
		jeu. 10			
		ven. 11			
		sam. 12			
09h30	18h00	dim. 13	08h30	17h00	
09h30	18h45	lun. 14	08h30	17h45	
10h15	18h45	mar. 15	09h15	17h45	
10h45	18h45	mer. 16	09h45	17h45	
10h45	18h45	jeu. 17	09h15	17h45	
10h45	19h30	ven. 18	09h15	18h30	
		sam. 19			
		dim. 20			
10h45	17h30	lun. 21	09h45	16h30	
11h15	18h00	mar. 22	10h15	17h00	
		mer. 23			
		jeu. 24			
		ven. 25			
		sam. 26			
09h45	18h45	dim. 27	08h30	17h30	
10h30	18h00	lun. 28	09h30	17h00	
10h30	18h00	mar. 29	09h30	17h00	
10h30	18h00	mer. 30	09h30	17h00	
		jeu. 31			

BARBÂTRE <> YEU



AOÛT 2025

		AU DÉPART DE BARBÂTRE		AU DÉPART DE L'ÎLE D'YEU	
		10h30	18h15	ven. 01	09h30
				sam. 02	17h15
		11h00	17h15	dim. 03	09h45
		10h30	18h30	lun. 04	16h00
				mar. 05	17h30
		11h00	18h15	mer. 06	10h00
				jeu. 07	17h15
				ven. 08	
				sam. 09	
		09h00	18h45	dim. 10	08h00
				lun. 11	17h45
				mar. 12	
		10h30	18h15	mer. 13	09h30
				jeu. 14	17h15
		10h30	18h45	ven. 15	09h30
				sam. 16	17h45
				dim. 17	
		10h45	17h15	lun. 18	09h45
				mar. 19	16h15
		11h00	18h30	mer. 20	10h00
				jeu. 21	17h30
				ven. 22	
				sam. 23	
				dim. 24	
				lun. 25	
				mar. 26	
		10h30	18h00	mer. 27	09h30
		11h00	18h15	jeu. 28	17h15
		10h30	17h30	ven. 29	09h30
				sam. 30	16h30
				dim. 31	

Portrait

Jean Épiard, un amoureux de Barbâtre et des petits gestes utiles

Monsieur Jean Épiard est un amateur de pêche qui vient depuis plus de 40 ans, sur l'île de Noirmoutier, en particulier dans sa maison secondaire de Barbâtre. Originaires de la région nantaise, avec sa femme, ils partagent leurs temps entre Saint-Fiacre-sur-Maine et leur maison de famille, du quartier de la Frandièvre, à Barbâtre. « *On y vient dès qu'on peut, mais c'est surtout en juillet et août qu'on est vraiment disponibles, une fois libérés de nos engagements sur les communes de Saint-Fiacre et de Vertou, pour nos activités associatives et sportives* », confie Jean. Passionné de pêche, bricoleur dans l'âme, il aime également construire des cabanes, pêcher les crevettes, aller à la pêche au Gois ou nettoyer la plage. Depuis l'été 2024, une nouvelle activité s'est ajoutée à son programme : le dégagement du platelage de la plage des Crevettes. « *L'été dernier, les vents d'ouest et de nord-ouest ramenaient beaucoup de sable sur les accès à la plage, raconte-t-il. Un jour, j'ai vu une personne bloquée avec sa poussette, puis une autre en fauteuil roulant. Là, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose.* » Depuis, presque chaque matin entre 7h et 8h, Jean s'est donné pour mission de rendre accessible le platelage, armé d'une pelle et d'un balai. « *C'était mon sport du matin ! C'est physique de remuer du sable.* » Ces gestes simples mais essentiels facilitent la vie de tous, notamment celle des familles et des personnes à mobilité réduite. Et si cette année, Jean espère ne pas avoir à sortir ses outils trop souvent, c'est pour une bonne raison : « *Moins j'aurai à dégager le sable, plus ça voudra dire qu'on aura eu un bel été.* » Merci à Jean pour son engagement discret mais précieux, reflet de l'esprit solidaire qui anime Barbâtre. »



ajouté à son programme : le dégagement du platelage de la plage des Crevettes. « *L'été dernier, les vents d'ouest et de nord-ouest ramenaient beaucoup de sable sur les accès à la plage, raconte-t-il. Un jour, j'ai vu une personne bloquée avec sa poussette, puis une autre en fauteuil roulant. Là, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose.* » Depuis, presque chaque matin entre 7h et 8h, Jean s'est donné pour mission de rendre accessible le platelage, armé d'une pelle et d'un balai. « *C'était mon sport du matin ! C'est physique de remuer du sable.* » Ces gestes simples mais essentiels facilitent la vie de tous, notamment celle des familles et des personnes à mobilité réduite. Et si cette année, Jean espère ne pas avoir à sortir ses outils trop souvent, c'est pour une bonne raison : « *Moins j'aurai à dégager le sable, plus ça voudra dire qu'on aura eu un bel été.* » Merci à Jean pour son engagement discret mais précieux, reflet de l'esprit solidaire qui anime Barbâtre. »

AGENDA

JUILLET

• JEUDI 3 JUILLET

Spectacle « Autoroute du sud par la Cie le Menteur Volontaire »

📍 Parc de la Rocterie
⌚ 19h

• LUNDI 7 JUILLET

Spectacle « À la limite de la crédibilité » par la Cie Janitor

📍 Parc de la Rocterie
⌚ 21h

la Déferlante

• JEUDI 10 JUILLET

Spectacle « S'asseoir » par le Cie Pare Choc

📍 Parc de la Rocterie
⌚ 21h

la Déferlante

• LUNDI 14 JUILLET

Repas animé par Les vieux Gréments

📍 Parc de la Mairie sur réservation
⌚ À partir de 19h

• JEUDI 17 JUILLET

Soirée Théâtre, « le Cid » par la Cie Avide Vacarme

📍 Espace des Noures
⌚ 21h

• LUNDI 21 JUILLET

Spectacle « Mort ou vif » par la Silembloc Cie

📍 Parc de la Mairie
⌚ 21h

la Déferlante

• MERCREDI 23 ET JEUDI 24 JUILLET

« Summer Tour » Après-midi jeux vidéos et soirée DJ

📍 Zone de loisirs (skate parc)
⌚ À partir de 14h

• DIMANCHE 27 JUILLET

Vide-greniers de l'été

📍 Place du Marché
⌚ 9h-18h

• LUNDI 28 JUILLET

Soirée ciné plein air « Forrest Gump », Jeux en bois et camion de glace

📍 Parc de la Mairie
⌚ À partir de 21h, Film à 22h

• MERCREDI 30 JUILLET

Les lumières du Gois et « Street soul train » par Wab et étincelles, Bar et restauration sur place

📍 Route du Gois
⌚ À partir de 20h - Feu d'artifice à 23h

AOÛT

• LUNDI 4 AOÛT

Spectacle « Gagarine is not dead » par les Cies En corps en l'air et Les Sanglés

📍 Pointe de la fosse
⌚ 21h

la Déferlante

• JEUDI 7 AOÛT

La rue marmaille au soleil.
Animations pour toute la famille, marché d'artisans créateurs, restauration sur place, fanfare...

📍 Rue du centre
⌚ À partir de 19h

La RUE MARMAILLE

• LUNDI 11 AOÛT

Soirée Théâtre « Dom Juan » par la Cie du carreau de la fenêtre

📍 Espace des Noures
⌚ 21h

LES CONCERTS À LA POINTE

Marché d'artisans créateurs, animation DJ, jeux en bois et concerts

• JEUDI 14 AOÛT

Concert : Les p'tits fils de Jeanine et Paul DAMOUR et le collectif NOS

📍 Pointe de la Fosse
⌚ À partir de 17h

• VENDREDI 15 AOÛT

Concert : Enfant Bulle et Tambour Tambour

📍 Pointe de la Fosse
⌚ À partir de 17h

la Déferlante

• SAMEDI 16 AOÛT

Concert : JP Nataf (Les innocents) et Archimède

📍 Pointe de la Fosse
⌚ À partir de 17h

• LUNDI 18 AOÛT

Spectacle « Yeka », par la Cie La Frappée

📍 Parc de la Mairie
⌚ 21h

la Déferlante

• MERCREDI 20 AOÛT

Spectacle « Un verano Naranja » par Tuga

📍 Place du Centre
⌚ 19h

la Déferlante

• LUNDI 25 AOÛT

Concert Les vieux Gréments

📍 Espace Océane
⌚ 21h

• MERCREDI 27 AOÛT

Concert « Suuij »Juliette Divry

📍 NOUVEAU LIEU : Moulin de Revers (Camping des Onchères)
⌚ 21h

SEPTEMBRE

• VENDREDI 5 SEPTEMBRE

Goûter électro « Fin de saison » par Luze Production

📍 Parc de la Rocterie
⌚ De 17h à 21h

OCTOBRE / NOVEMBRE

• DU 20 AU 26 OCTOBRE

Salon du livre et des arts

📍 Salle des Oyats

• VENDREDI 31 OCTOBRE OU SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

Soirée théâtre

📍 Salle des Oyats

DÉCEMBRE

• SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Concert de Noël, avec l'orchestre symphonique des bords de Loire

• DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Marché de Noël

📍 Salle Océane et place de l'Église
⌚ de 10h à 18h

• ENTRE LE 20 DÉCEMBRE ET LE 4 JANVIER

Exposition Victor Coeslier

📍 Salle des Bourguignottes

Tout le programme à retrouver sur
le site de la commune de Barbâtre :
www.barbatre.fr

La BALISE est disponible en mairie

Mairie de Barbâtre, rue de l'Eglise 85630 Barbâtre
Tél. : 02.51.39.68.58 | Fax : 02.51.39.77.92

